

Sujet majeur de la politique environnementale, les déchets ménagers suivent un processus répondant à trois préoccupations : améliorer le quotidien des habitants, préserver leur cadre de vie et favoriser les démarches de valorisation.



La collecte des déchets non recyclables

Elle est assurée sur l'ensemble de la commune mais sur deux modes différents suivant le lieu de résidence :

- Centre-ville, Saint-Jean-du-Var (jusqu'au pont), Pont-du-Las et Mourillon : 7 jours sur 7,
- Autres secteurs : 4 jours sur 7 (sortie des containers les dimanche, lundi, mercredi et vendredi).

Dans tous les cas, les containers doivent être sortis avant 19h (pour une collecte à partir de 20h) et rentrés au plus tard le lendemain matin à 10h.

- Renseignements déchets ménagers : 04 83 16 67 57

La collecte des déchets recyclables

Elle concerne essentiellement les papiers/cartons et les plastiques.

- Centre-ville, Saint-Jean-du-Var, Pont-du-Las et Mourillon : sur les points d'apport volontaire,
- Autres secteurs : **Tous les jeudis soir** peuvent être sortis les bacs **jaunes** (papiers/cartons) et **gris** (plastiques). Ils sont ensuite **collectés séparément**, entre 20h et 12h le vendredi matin.
- Renseignements au 04 83 16 67 60

Les autres déchets

- Les déchets verts : ils sont ramassés gratuitement sur rendez-vous auprès de la Direction Propreté au 04 94 36 82 50,
- Les encombrants : ils sont ramassés gratuitement sur rendez-vous auprès de l'entreprise Pizzorno au 04 94 89 70 50,
- Les déchets de chantier (gravats, peintures, solvants, etc.) doivent être transportés par vos soins à la déchetterie TPM (renseignements au 04 94 87 98 05),
- Les déchets électriques (petits et gros électroménager, matériel Hi-Fi, vidéos, informatiques) doivent être transportés par vos soins à la déchetterie TPM (renseignements au 04 94 87 98 05).

En savoir plus

Les ordures ménagères non recyclables sont acheminées, en vue d'une valorisation énergétique, vers l'unité dédiée située à l'Escaillon.

Les ordures ménagères recyclables sont dirigées vers l'usine de tri de La Seyne-sur-Mer pour y être conditionnées en balles.

Les déchets verts sont transformés en compost au centre spécialisé de La-Seyne-sur-Mer.

Le verre, collecté dans des containers dédiés dans de nombreux points, est amené vers une plateforme située à la Garde afin d'être recyclé.

Les piles, collectées dans des "boîtes à piles" [installées sur les places](#) [1] et dans les mairies annexes ou dans tous les magasins qui les commercialisent, sont recyclées par un éco-organisme.

Pour toutes informations en matière de tri, traitement, valorisation, etc. : le Sittomat (Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) est à votre disposition (www.sittomat.fr) [2])

- [Le planning de collecte en porte à porte \[3\]](#)
- [La collecte sélective des déchets ménagers \[4\]](#)
- [La déchetterie \[5\]](#)
- [Les déchets verts \[6\]](#)
- [Voir la carte des Points en apport volontaire \(PAV\) \[1\]](#)
- [Le traitement et la valorisation des déchets \[7\]](#)

Contacts -

SERVICE PROPRETÉ

Contact
151 CHEMIN DE
TOMBOUCTOU
83000 TOULON
Tél : 0494368250

➤ [TOUT L'ANNUAIRE \[8\]](#)

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

- [1] <https://toulon.fr/node/15738>
- [2] <http://www.sittomat.fr>
- [3] <http://www.sittomat.fr/calendrier-de-tri/toulon/>
- [4] <http://toulon.fr/node/3705>
- [5] <http://toulon.fr/node/3711>
- [6] <http://toulon.fr/node/3706>
- [7] <http://toulon.fr/node/3712>
- [8] <https://toulon.fr/annuaires>